Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Multi Asset Diversified Protected, un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-

Classe « Protected I EUR Capitalisation » -code ISIN LU1539110459
Ce Compartiment est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est d'accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en étant exposé à un panier diversifié de positions longues et courtes couvertes en euro, dont les composantes sont choisies à l'aide d'une méthode de sélection systématique basée sur différentes classes d'actifs. L'exposition au panier dynamique est adaptée de manière à maintenir la volatilité annuelle du Compartiment à un niveau cible de 10En outre, le Compartiment bénéficie d'un mécanisme de protection du Garant dans le cadre duquel, chaque Jour d'évaluation, la Valeur nette d'inventaire par Action de chaque Classe représente au moins 80de la Valeur nette d'inventaire par Action de la Classe la plus élevée atteinte au cours de l'année précédente, telle qu'indiquée ci-dessous.

L'univers d'investissement de la stratégie axée sur un panier dynamique de plusieurs actifs (la Stratégie) est composé de quatred'actifs(i) les actions, (ii) les obligations, y compris les crédits, (iii) les devises et (iv) les matières premières. Le processus utilisé pour la sélection du sous-jacent de chaque classe d'actifs se base sur des critères relatifs à la diversification géographique, la liquidité et la transparence.
Une réallocation automatique entre les différents sous-jacents de la Stratégie a lieu quotidiennement au moyen d'un algorithme. Une diversification optimale sera recherchée au moyen de l'application d'un modèle systématique d'optimisation des risques/rendements basé sur des niveaux historiquement observés (performance, volatilité et corrélation).
L'exposition à la Stratégie est variable et déterminée par le biais du mécanisme de protection en continu, tel que défini ci-dessous.

La Stratégie est mise en œuvre via l'utilisation de l'indice financier (l'Indice de Stratégie), BNP Paribas Cross Asset Trend Vol(Code BloombergBNPICT10 Index). L'Indice de Stratégie repose sur un modèle systématique conçu par BNP Paribas et sa fréquence de rebalancement qui correspond à des ajustements techniques sur la base d'algorithmes systématiques, peut être quotidienne. La méthodologie comporte certains frais qui couvrent les coûts de réplication, de rebalancement et les coûts fixes. Les coûts de réplication et de rebalancement représentent en moyenne environ 2,3par an et les coûts fixes sont fixés à 0,5par an. Pour de plus amples informations sur l'Indice de Stratégie, les investisseurs sont invités à consulter le site Internet suivanthttps://indx.bnpparibas.com. Le détail complet de cet indice et les informations relatives à la performance sont disponibles sur la même page. La méthode de calcul de l'indice est disponible directement à l'adresse suivantehttps://indx.bnpparibas.com/nr/CT10ER.pdf

Le mécanisme de protection associé à chaque Classe est activé en étant exposé (i) à des liquidités ou Instruments du marché monétaire à un niveau au moins égal au niveau de protection et (ii) à une option d'achat sur la Stratégie. Le montant notionnel des achats et les paramètres sont définis au moyen d'un mécanisme quantitatif et varient chaque jour en fonction à la fois de la performance de la Stratégie et du niveau de protection de chaque Classe obtenu grâce au mécanisme de protection en continu.

La stratégie du Compartiment est considérée comme active. Le Compartiment n'a pas d'indice de référence, aucune comparaison des performances n'est donc possible.

La stratégie est mise en œuvre par la souscription d'instruments dérivés de gré à gré, conformément à une Politique de réplication synthétique.
Dans le cadre d'une telle Politique de réplication synthétique, le Compartiment (i) investit ses actifs dans des Valeurs mobilières ou des Instruments du marché monétaire (les Actifs de financement) et échange jusqu'à 100de la performance des Actifs de financement par le biais d'instruments dérivés de gré à gré pour obtenir une exposition à la stratégie ou (ii) souscrit un instrument dérivé de gré à gré avec un échange initial sur les produits nets de l'émission d'Actions afin d'obtenir une exposition à la stratégie. Les Actifs sous-jacents consistent essentiellement en des indices financiers ou des contrats à terme standardisés sur actions, obligations (y compris sur crédits), devises et matières premières.
Le Compartiment peut également investir dans d'autres Valeurs mobilières et des liquidités, ainsi que, dans la limite de 10de sa VNI, dans des OPCVM et/ou autres OPC. L'investissement total dans des instruments du marché monétaire et/ou des liquidités ou titres de créance quels qu'ils soient, en OPCVM et/ou OPC ne peut pas dépasser 25de la VNI.

Les investisseurs peuvent souscrire ou demander un rachat lors de tout jour d'ouverture des Bourses de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Suède, de Suisse, des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Brésil, du Japon, de Taïwan, de Corée du Sud, de Hong-Kong et d'Australie (à l'exception des samedis et dimanches, ainsi que des jours fériés au Luxembourg et en France). Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 16~ CET le jour d'évaluation concerné. Agent administratifBNPSecurities Services, succursale de Luxembourg, 60,J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie de risque se justifie par l'investissement dans différentes classes d'actifs, avec une répartition standard des actifs se basant sur une représentation élevée des actifs à risque et une représentation plus faible des actifs moins risqués. Par ailleurs, la stratégie d'investissement vise à limiter les pertes sur des périodes d'un an.
D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré afin de suivre la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements, voire à une résiliation de l'instrument, ce qui peut influer sur la valeur nette d'inventaire.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM chaque année	
Frais courants	0,76% (*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.
(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 31 décembre 2021.
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais intermédiaires, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et commissions » du prospectus de la SICAV, disponible à l'adresse suivante : http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées

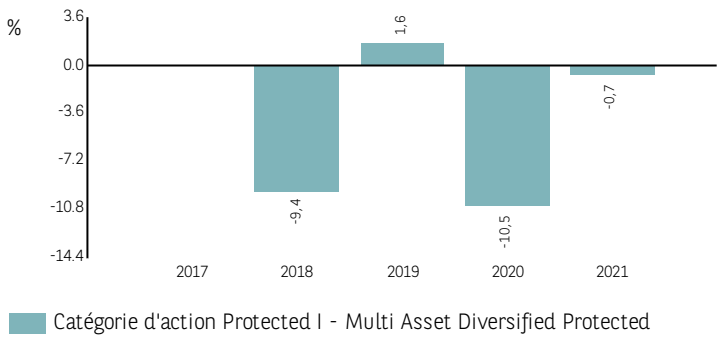

- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- La catégorie d'action a été lancée le 30 juin 2017.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) décrit le compartiment de la SICAV THEAM QUANT- ; le prospectus et les rapports périodiques s'appliquent à la totalité de la SICAV identifiée en en-tête.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou, sur demande écrite auprès de la société de gestion.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de THEAM QUANT-. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI du compartiment, le prospectus et les rapports annuels et semestriels les plus récents seront envoyés aux porteurs de parts dans un délai de huit jours ouvrables à compter de la réception de la demande écrite envoyée à : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- Le prix des actions de la SICAV est disponible en ligne sur **http://www.bnpparibas-am.com**.
- Pour plus d'informations sur les autres actions du compartiment, veuillez consulter le prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus provenant de la détention d'actions du compartiment peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.

Ce Compartiment est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 18 février 2022.